

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 27 juin 2022

Délibération n° 2022-1158

Commission pour avis : **proximité, environnement et agriculture**

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Villeurbanne

Objet : **Assainissement - Offre de concours pour les travaux de dévoiement d'une canalisation d'assainissement entre la Métropole de Lyon et Dalkia - Convention**

Service : **Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets**

Rapporteur : Madame Anne Groperrin

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 juin 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charriot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à M. Grivel), M. Marion (pouvoir à M. Novak), Mme Fréty (pouvoir à M. Bub), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Georgel (pouvoir à Mme Popoff), M. Boumertit (pouvoir à M. Legendre), M. Corazzol (pouvoir à Mme Jannot), M. Kabalo (pouvoir à Mme Perriet-Roux), Mme Percet (pouvoir à M. Barla).

Conseil du 27 juin 2022**Délibération n° 2022-1158**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Villeurbanne

Objet : Assainissement - Offre de concours pour les travaux de dévoiement d'une canalisation d'assainissement entre la Métropole de Lyon et Dalkia - Convention

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le réseau d'assainissement existant de diamètre 1000 mm, rue du Luxembourg à Villeurbanne, entre la route de Genas et la place de la Paix (linéaire de 180 mètres), présente un état de vétusté avancée. La Métropole a programmé, à moyen terme, son renouvellement dans le cadre du projet de réaménagement des réseaux du quartier de la Poudrette.

Dans cet objectif, la direction de l'Eau a retenu la solution la plus adaptée techniquement et économiquement, à savoir le chemisage de la canalisation existante (y compris les branchements). Son coût est estimé à 210 000 € HT.

Dalkia projette l'extension du réseau de chauffage urbain sur le quartier de la Poudrette en 2022-2023 par l'intermédiaire de la rue du Luxembourg, une canalisation en attente sur le carrefour avec la route de Genas ayant été réalisée en 2021. Cette opération nécessite obligatoirement le dévoiement de la canalisation d'assainissement en diamètre 1000 mm de la rue et n'est donc pas compatible avec la solution du chemisage initialement retenue par la Métropole. Les travaux débiteront à l'été 2022 pour pouvoir intervenir depuis le carrefour avec la route de Genas et auront un impact fort sur la circulation.

La direction de l'Eau a étudié le projet de dévoiement du réseau d'assainissement et de redimensionnement de la canalisation en diamètre 800 mm avec la reprise de tous les branchements. Son coût est estimé à 450 000 € HT.

Dalkia accepte la prise en charge financière de la différence entre les solutions de chemisage et de dévoiement, soit un montant de 240 000 € HT, ainsi que la réfection définitive des enrobés, après la réalisation des travaux de chauffage urbain.

La réalisation de ces travaux, dans l'intérêt de Dalkia, permettront le passage du réseau de chauffage urbain dans la rue du Luxembourg.

II - Approbation de la convention d'offre de concours

La convention a pour objet de définir les conditions et les engagements respectifs de la Métropole et de Dalkia, relatifs aux travaux de dévoiement de la canalisation d'assainissement, rue du Luxembourg, à Villeurbanne.

Dalkia demande à la Métropole de dévoyer le réseau d'assainissement de la rue du Luxembourg afin de pouvoir implanter le réseau de chauffage urbain.

Le coût total de l'opération à réaliser, dans l'intérêt de Dalkia, est de 450 000 € HT, soit une augmentation de 240 000 € HT par rapport au projet initialement envisagé par la Métropole.

Dalkia accepte de participer au financement de ces travaux par une offre de concours d'un montant estimatif de 240 000 € HT.

La Métropole assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces prestations, qui seront exécutées dans le cadre des marchés d'études et de travaux de la direction de l'Eau ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - les conditions de participation financière de Dalkia aux travaux de dévoiement de réseau d'assainissement, rue du Luxembourg, à Villeurbanne,

b) - la convention d'offre de concours à signer entre la Métropole et Dalkia.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La recette** d'investissement en résultant, estimée à 240 000 € HT, sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2022 - chapitre 13 - opération n° 2P19O8346.

4° - **La dépense** d'investissement en résultant, estimée à 450 000 € HT, sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2022 - chapitre 23 - opération n° 2P19O8346.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220627-284280-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 juin 2022 Date de réception préfecture : 30 juin 2022
